

Licence professionnelle Production Animales, spécialité Conseil en élevage laitier.

RNCP18679 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	210
Code(s) ROME	A1301, A1407, A1410
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Université de Lorraine

<http://www.univ-lorraine.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités diffèrent selon les deux types de métiers qui peuvent être exercés par les diplômés de cette licence :

- conseiller technique en élevage au sein des organismes de contrôle laitier et autres entreprises de productions animales : il s'agira d'accompagner les éleveurs dans la gestion de leur troupeau, étudier les pistes d'amélioration possibles en prenant en compte l'ensemble des réalités de l'exploitation et de son environnement.
- conseillers agricole au sein des organismes de développement agricole : il s'agira de conseiller et d'accompagner les producteurs dans la mise en œuvre de nouvelles techniques de production, d'encadrer la production agricole en intervenant dans la planification et la gestion globale des exploitations, d'accompagner les agriculteurs dans la mise en place de nouveaux projets sur leurs exploitations.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les professionnels formés devront avoir la capacité d'appréhender la complexification des problématiques qui se posent à l'agriculture et aux espaces ruraux d'aujourd'hui.

Les titulaires de cette Licence pro seront aptes à effectuer une approche systémique des entreprises, des filières et des territoires dans lesquels elles s'intègrent. Ils devront être polyvalents, autonomes, aptes à gérer une entreprise, une équipe, conduire un projet, capables de prendre des responsabilités économiques et politiques dans leur milieu professionnel et local.

Ils devront avoir les capacités suivantes :

- technicité affirmée, maîtrise du champ technologique, de la communication afférente ;
- compétences élargies, capacités à appréhender tous les aspects techniques, économiques et humains d'un projet ;
- capacités à suivre l'évolution technologique de son champ de compétences au sens large, ce qui suppose l'acquisition des fondamentaux ;
- compétences en contrôle, qualité, sécurité ;
- communication interne et externe à l'entreprise ;
- maîtrise des langues (anglais) ;
- ouverture d'esprit, polyvalence, autonomie ;
- aptitudes à la communication, aptitudes relationnelles ;

- initiative, responsabilité, sens critique ;
- capacité à assurer l'émergence, le montage et l'accompagnement d'un projet ainsi que sa gestion ;
- capacité à s'intégrer dans une équipe, à encadrer des équipes opérationnelles.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel occupe des fonctions d'assistant ingénieur, de conseiller, d'agent de développement dans différentes structures et secteurs d'activité :

- Chef d'entreprise dans le secteur de la production et de la transformation,
- Encadrement de la production agricole (coopératives, firmes privées),
- Organismes de développement et de conseil (chambres d'agriculture, contrôles laitiers, centres de gestion, associations),
- Développement et production : agrochimie (engrais, produits phytosanitaires), semences et sélection,
- Recherche appliquée (INRA, instituts techniques),
- Industries de première transformation (abattoirs, fromageries...).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Conseiller agricole généraliste,
- Conseiller/ agent relation élevage,
- Conseiller de gestion,
- Chef d'entreprise agricole et/ou rurale,
- Technico-commercial,
- animateur, formateur,
- Chargé de mission ou d'études,
- Techniciens des différents corps de l'état et des collectivités territoriales,

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 974 €
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs · tension 3/5 (Modérée) A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	11 615
Jugés difficiles à recruter	47 %
Emplois saisonniers	39 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Le président du jury et trois autres membres sont des universitaires. Trois membres sont des professionnels du secteur concerné par la licence.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury d'enseignants et de professionnels, selon composition votée par le Conseil d'administration de l'Université de Lorraine

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Université de Lorraine

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/18679/>